

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 10 juillet 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Madia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller siège 1
 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

215-17 2. LÉCTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 27.1 Activité ornithologique 4-5-6 août*
 - 27.2 Secrétariat, élections,...*
 - 27.3 Assurances - Loisirs*
 - 27.4 Dos d'âne inversé - Route 232 est*
- et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :*
- 1. Ouverture de la session*
 - 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
 - 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017*
 - 4. Comptes*
 - 5. Correspondance*
 - 6. Formation Elections*
 - 7. Règlement d'emprunt # 144-17 travaux TECQ.*
 - 8. Travaux Taxe d'essence et contribution du Québec (TECQ) – Soumission asphalte*
 - 9. Technicien surveillance des travaux*
 - 10. TECQ – Autres travaux (toitures, planchers, ...)*
 - 11. Renouvellement contrat entretien chemins d'hiver Ministère des Transports*
 - 12. Plan de développement stratégique 2016-2021 Lac-des-Aigles*
 - 13. Pavillon – Fin des travaux*
 - 14. Pavillon – Inauguration*
 - 15. Pavillon – Peinture et autres*
 - 16. Location bouteille oxygène et acétylène*
 - 17. Système réfrigération – 73, Principale*
 - 18. Carrière-sablière*
 - 19. Terrain de jeux – Suivi*
 - 20. Borne de recharge*
 - 21. Marché public*
 - 22. Avis de motion – Cour municipale*
 - 23. La Route des passants – Dépliant*
 - 24. Demande financière – Promontoire*
 - 25. Accaparement et financiarisation des terres agricoles*
 - 26. Entretien édifice municipal*
 - 27. Affaires nouvelles*
 - Période de questions*
 - 28. Clôture de la séance*

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

216-17 3.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 JUIN 2017

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017 tel que présenté.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

217-17 4.

COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants.

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Rémunération élus et employés	Total
Chèque # 12378 à # 12411	Chèques de la liste des comptes du 05 juin 2017
Chèque # 12412 ADMQ	Réso 169-17 Colloque de zone
Chèque # 12413 CDL	Réso 183-17 Demande monétaire
Chèque # 12414 Fabrique de LDA	Réso 191-17 Commandite Fête des Pères
Chèque # 12415 SADC	Réso 193-17 Renouvellement adhésion
Chèque # 12416 ZAP	Réso 205-17 Cotisations 2015-2017
Chèque # 12417 Les Optimistes	Réso 209-17 Commandite activité à vélo
Chèque # 12418 Asso. Dévelop. Vallée des Lacs	Réso 213-17 Quote-part ADVL
Chèque # 12419 Centre études collégiales	Réso 194-17 Antenne collégiale 2017-2018
Chèque # 12420 Fondation persévérance	Réso 195-17 Persévérance scolaire
Chèque # 12421 Hydro-Québec	Électricité (8/13) Voir tableau
Chèque # 12422 Shaw Direct	Câble chalet jum.
Chèque # 12423 Déry télécom	Téléphone (6)
Chèque # 12424 Chantal Corbin	Réso 318-16 Conciergerie et fleurs (73, Princ.)
Chèque # 12425 Pauline Beaulieu	Réso 88-17 Conciergerie chalet jum
Chèque # 12426 Micheline Rodrigue	Réso 317-16 Conciergerie jum et décès (75, Princ.)
Chèque # 12427 Sûreté du Québec	Réso 98-17 1 ^{er} /2 versement sûreté
Chèque # 12428 Claire Sirois	Remboursement taxe- Démolition
Chèque # 12429 Normand Jean	Remboursement vente
Chèque # 12430 Revenu Québec	Remises juin 2017 (eur)
Chèque # 12431 Revenu Canada	Remises juin 2017 (eur)
Chèque # 12432 Hydro-Québec	Électricité (3/13) Voir tableau
Chèque # 12433 Succ. Charles-Omer Dancause	Remboursement de taxes (fils)
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 21-05-2017 au 24-06-2017
	Total
	31 073,66 \$

COMPTES À PAYER

1. AdèleNERGIE	5 246,90 \$
2. Alcide Ouellet et fils inc.	339,18
3. Beaulieu Francine	21,63
4. Beaulieu Cindy	92,98
5. Biologie	466,52
6. Boulevard Chevrolet Buick	124,12
7. Carrefour du camion RDL	1 017,53
8. Castonguay Nadia	187,74
9. Dépanneur chez Carolee	173,37
10. Desjardins Turcotte	2 455,87
11. Dickner	131,68
12. Dynaco BMR	47,60
13. Electronique Mercier	244,38
14. Entreprises Boucher et Santerre	295,18
15. Excavation Jean-Guy Roy inc.	344,93
16. Excellence pièces d'auto Rimouski	133,26
17. Fond information territoire	32,00
18. Fédération des municipalités (FQM)	31,66
19. Groupe Voyer inc.	367,92
20. JM Turcotte	455,30
21. Koplab	224,25
22. Lavoir Francis	93,05
23. Lepage Elzéar	104,06
24. Livre-tout	22,35
25. Macpek inc.	80,52
26. Les Matériaux du Lac	1 124,46
27. Métal A.P.	603,30
28. MR Boucher	1 219,04
29. Nettoyeur Christine	68,99
30. Nortrax	1 241,38
31. Pétroles JMB	755,63
32. Pièces d'autos Rimouski	924,73
33. R.I.D.T.	4 847,80
34. Rodrigue Anafé-Bruno	14,96
35. Samson électrique inc.	1 379,70
36. Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	66,81
37. Webetic	431,16
TOTAL COMPTES À PAYER	29 511,78

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Réso 139-17 Borne de recharge et pancartes (3)	5 246,90 \$
Equipements sécurité faucheuse	339,18
Produit nettoyant (caisse)	21,63
Réso 174-17 Déplac. et repas – Formation Camp de jour	92,98
Analyse des eaux	466,52
Inspection Chevrolet Eldorado	124,12
Réparation Western panne à l'huile	1 017,53
Réso 176-17 Articles Jeux d'été	187,74
Produits nettoyant, St-Jean,..	173,37
Jardinières Réso 64-17	2 455,87
Pancartes fleches et odor-end	131,68
Clés Peravillon	47,60
Service numérique 868-6500 et rép. pager	244,38
Essence	295,18
Terre (2 voyages)	344,93
Batteries AGM – Incendie (945)	133,26
Avis de mutation mai (8)	32,00
Messageerie	31,66
Pièces aquaduc	367,92
Têtes (3) de regard et section	455,30
Contrat Toshiba de mars à juin 2017	224,25
Déplac. Esprit-LDA et remb. jumelle	93,05
Déplac. Esprit-Saint et RDL	104,06
Messageerie – MR Boucher	22,35
Valise anti-retour	80,52
Peinture, ciment, bardeaux,...	1 124,46
Rép. nouvelle, peigne à glace, « I », modif. Aqueduc	603,30
Dimensions voirie, purgeur et pièces aquaduc	1 219,04
Service jum	68,99
Entretien canions	1 241,38
Diesel 764.2 litres à .86 (14-06-2017)	755,63
Antigel, outils voirie,...	924,73
Ordures et recyclages (5/10)	4 847,80
Vaseline	14,96
Raccrochement borne de recharge	1 379,70
Réso 174-17 Formation camps de jour	66,81
1 ^{er} versement Refonte site Internet	431,16
	29 511,78

5222

C.B.
Maire

DG

5. CORRESPONDANCE

1. *Reçu lettre d'accusé réception du Cabinet du Premier ministre de notre résolution # 92-17 en appui à la municipalité de Pohénégamook.*
2. *Courriel le 21 juin des Fleurons du Québec nous informant que leurs classificateurs viendront le 9 août à 13 h 30.*
3. *Courriel de la FQM nous informant le 15 juin que l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi no 122, Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie.*
4. *La CAUREQ nous rappelle que si nous avons des travaux routiers sur nos routes de juriaction municipale nous devront leur transmettre des informations sur le type de travaux, la durée, les conséquences sur la circulation des véhicules d'urgence...*
5. *Lettre de remerciement du conseil de la Fabrique pour votre générosité (Fête des Pères).*
6. *Lettre de remerciement de la Fondation pour la persévérance scolaire pour notre contribution de 500 \$ 2017-2018.*
7. *Lettre de remerciement de l'École secondaire Vallée-des-Lacs pour notre participation financière à la Soirée Méritas du 1^{er} juin dernier.*
8. *Invitation par courriel de Mme Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière à l'ouverture officielle du Centre d'études collégiales du Témiscouata qui aura lieu, vendredi 18 août entre 10 h et 13 h.*
9. *Reçu de la MRC l'avis public du règlement de contrôle intermédiaire pour l'article 59.*
10. *La Coalition Eau Secours ! vous offre la possibilité de devenir une Communauté bleue.*
11. *Reçu lettre du Ministère des Transports concernant des bris aux ouvrages routiers.*
12. *Reçu résultat de la visite de classification faite le 31 mai – Parc Natur'Ailes – Résidence de tourisme selon les nouveaux critères. 2 étoiles.*

218-17 6. FORMATION ÉLECTIONS

Une formation donnée par le DGEQ aura lieu le 23 août à Rivière-du-Loup de 8 h 30 à 16 h 30.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale (présidente d'élections) Mme Francine Beaulieu et la secrétaire d'élections à s'inscrire et leur rembourser les frais de déplacements sur présentation d'une feuille justificative.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

219-17 7. RÈGLEMENT D'EMPRUNI # 144-17 TRAVAUX TFEQ

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 144-17 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER UNE DÉPENSE DE 632 167 \$ POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET POUR AUTORISER UN EMPRUNI POUR EN ACQUITTER LES CÔÛTS

ATTENDU QUE la municipalité a produit une programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TFEQ);

ATTENDU QUE le total des investissements à réaliser est de 632 167 \$;

ATTENDU QUE la municipalité recevra à la fin des travaux une subvention maximale de 553 907\$ soit environ 88 % des coûts dans le cadre de ce programme;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Monsieur Roger Dubé

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

ARTICLE 1: OBJET DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le conseil municipal décrète des travaux visant la réfection des toitures et des planchers de l'édifice du 73, du 75 rue Principale ainsi que ceux des chalets, le pavage des rues Lepage, Beaulieu et de l'Église ainsi que l'asphaltage des garages municipaux et stationnement côté de l'édifice du 75 Principale, la réalisation d'un Plan d'intervention des réseaux, plate-forme et réparation toilette (mobilité réduite), réfection du centre des Loisirs, réfection intérieure du 3, rue du Quai et ajout de trottoirs.

ARTICLE 2: DÉPENSES AUTORISÉES

Le conseil décrète une dépense de 632 167 \$, en y incluant les taxes, les frais techniques, les frais d'administration, les frais légaux, les frais de négociations de l'emprunt, les intérêts sur emprunt temporaire, le coût des travaux ainsi que les autres dépenses accessoires (frais de livraison,...).

ARTICLE 3: EMPRUNT

Afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus, le conseil décrète un emprunt n'excédant pas 632 167 \$ pour une période de cinq (5) ans.

ARTICLE 4: APPROPRIATION DES SUBVENTIONS

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Le conseil affecte au remboursement de l'emprunt décrété au présent règlement, toute la subvention accordée par le ministère au montant de 553 907 \$ TECCQ.

ARTICLE 5: TAXATION À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6: PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 7: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Ce règlement sera envoyé pour approbation au MAJOT accompagné de la Programmation des travaux TECCQ et de la fiche du règlement d'emprunt et de tous les documents exigés (avis public, résultat de la tenue d'un registre du 25 juillet 2017...).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

220-17 8. TRAVAUX TAXE D'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECCQ) -
SOUSSION ASPHALTE

Reçu lettre d'autorisation du MIQ pour notre programmation en voirie de la TECCQ.

Et lettre du MAJOT approuvant notre programmation


Reçu Devis de CIMA+ pour « Fabrication et pose d'enrobé bitumineux pour les rues Beaulieu, Lepage et de l'Église » et les cours.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à l'appel d'offre sur SEAO pour la « Fabrication et pose d'enrobé bitumineux pour les rues Beaulieu, Lepage et de l'Église ainsi que les stationnements du garage, de la caserne et de l'édifice municipal » dès l'approbation du règlement d'emprunt par le MAJOT avec les devis de CIMA+.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5224


Maire

- 221-17 9. TECHNICIEN SUR VEILLANCE DES TRAVAUX
Offre reçue de : Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (LER) ER pour la surveillance des travaux au coût de 2,604.01 + taxes.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (LER) pour la surveillance des travaux
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 222-17 10. TECQ – AUTRES TRAVAUX (TOITURES, PLANCHERS...)
Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Michel Dubé d'engager Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour procéder à la refaction des toitures des 3 immeubles : les 2 chalets et l'immeuble de la caisse.
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 223-17 11. RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN CHEMINS D'HIVER – MTQ
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sfeinik
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son contrat # 6507-17-4529 pour l'entretien des chemins d'hiver avec le Ministère des Transports au montant de 151 697,95 \$ d'une durée de 3 ans pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 avec l'abrasif fourni au montant de 11,65 \$ / tonne pendant toute la durée du contrat.
Débutant : Période présaison du 11 octobre au 31 octobre, période d'hiver du 1^{er} novembre au 10 avril et période de postsaison du 11 au 17 avril inclus dans le prix global. (Comme dans le contrat précédent)
Que le maire M. Claude Breault soit autorisé à signer ce contrat avec la directrice générale Mme Francine Beaufieu comme témoin.
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 224-17 12. PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2016-2021 LAC-DES-AIGLES
Une copie du Plan de développement stratégique 2016-2021 de Lac-des-Aigles a été remis à chaque membre du conseil.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Plan de développement stratégique 2016-2021 et qu'une copie soit remise à tous ceux et celles qui en feront la demande, de plus il sera sur le site de la municipalité ainsi que sur Facebook.
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 225-17 13. PAYILLON – FIN DES TRAVAUX
Facture de Déjélico pour environ 90 % des travaux au montant de 72 000 \$ + taxes = 82 782 \$.
Et facture de Samson Électricité de 4 050 \$ + taxes = 4 656.49 \$.
Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaufieu
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à acquitter cette facture à Construction Déjélico inc. ainsi que le solde d'environ 10 % lors de la réception des travaux et la signature du certificat de réception des travaux pour le projet de « Modifications au pavillon du lac – révisé lda-mun-01-17-2 ».
Qu'elle autorise aussi à acquitter la facture de Samson Électricité pour des travaux (Réso 212-17) 4 éléments de chauffage + 3 sorties de ventilateurs (1 000 \$) et modifications salles de bains (250 \$) pour un total à payer de 4 656.49 \$ taxes incluses.
Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le Certificat de réception des travaux.
Que la municipalité attende la production de la facture finale de Construction Déjélico inc. pour faire la réclamation à PIC150.
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5225  DG
Maire

226-17 14. PAVILLON – INAUGURATION

L'inauguration du Pavillon pourrait avoir lieu samedi le 29 juillet à 13 h jour du 1^{er} Marché public. Mme Guylaine Roy de DEC a été invitée (elle devait l'être 20 jours avant l'activité)

Le déroulement de l'inauguration du Pavillon du 29 juillet comprendra :

- Mot du maire
- Allocutions
- Coupe du ruban
- Vin d'honneur
- Tour de ponton sur le lac des aigles.
- Signature du livre d'or
- Prise photos

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Claude Breaud pour les achats de viniers, ruban...

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

227-17 15. PAVILLON – PEINTURE ET AUTRES

Ce sujet sera traité à une séance ultérieure.

228-17 16. LOCATION BOUTEILLE OXYGÈNE ET ACÉTYLÈNE

Praxair nous facture location de bouteilles 305 \$ (taxes incluses) pour l'année soit 22.10 \$ /mois avant taxes.

Offre de Air liquide à 50 \$ /cylindre/année. + 4 \$ /cylindre pour livraison.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne renouvelle pas le contrat avec Praxair et essaie avec Air liquide.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

229-17 17. SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION – 73, PRINCIPALE

Offre de Y. P. Réfrigération pour thermopompe de marque Fujitsu modèle aou18r1xfzh, 2 unités murales de 9000 btu, pour les 2 bureaux (FB et Olga)

Et une thermopompe pour la caisse, à vitesse variable. Chauffe de -100C à -30oC

Au coût de 12 494 \$ + taxes i= 14 364.98 \$ incluant installation, main d'œuvre et mise en marche.

Non inclus : branchement électrique

TECQ : probablement admissible en même temps que la toiture à a caisse. Il faudra que je passe une programmation révisée.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles refuse cette offre trop élevée.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

229-17 18. CARRIÈRE - SABLIÈRE

Étant donné plus grand que 4 hectares, la CPTAQ demande Plan de stratification, ...

Si on diminue à 4 hectares, juste lettre à écrire qu'on veut diminuer, ... Lise Dubé, agronome composera la lettre en spécifiant 10 ans et demandera à Michele Caron, MRC de reproduire une carte avec le 4 hectares seulement.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Steinfé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la CPTAQ que la superficie soit diminuée à 4 hectares.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

230-17 19. TERRAIN DE JEUX - SUIVI

Meggie 1 enfant, Yves Sirois 2, Sébastien Michaud 1, Emily Morin 2, Isabelle Boucher 2, Martine Michaud (St-Guy) 1, Gabrielle Lévesque 1, Julie Lavoie 2, Nathalie Charron 1, Andrée-Anne 2, =15 inscriptions. Pour un total de 625 \$.

Sortie prévue : Jeudi, le 10 août, cinéma, crème molle à Rimouski.
Transport Francis Lavoie : 225 \$ + Taxes
Coût total estimé : 450 \$ + taxes

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie les frais de transport à Autobus Francis Lavoie et rembourse Cindy Beaulieu pour l'organisation de la sortie.

Monsieur Claude Breaux, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. BORNE DE RECHARGE

Inauguration du Circuit électrique, le 10 juillet.

Notre borne n'est pas opérationnelle, la MRC est au courant, car le fournisseur a fait une erreur il nous a envoyé une passerelle pour cellulaire. Donc j'attends par la poste une passerelle pour internet. Du câblage devra être fait par un technicien en informatique, j'ai contacté Information et Claude Samson devra revenir. Je vous tiens au courant. Mais l'inauguration a eu lieu quand même.

21. MARCHÉ PUBLIC

Information que tous les samedis du 29 juillet au 2 septembre de 10 h à 12 h se tiendra un Marché public au Pavillon.

22. AVIS DE MOTION – COUR MUNICIPALE

M. Michel Dubé, conseiller présente l'avis de motion et le projet de règlement, qui, à une prochaine séance du conseil sera adopté, autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale.

231-17 23. LA ROUTE DES PASSANTS – DÉCLIANI

La route des Passant : au LDA hébergement au Parc Natur'Ailes. Chaque hébergeur est responsable de réserver le chalet auprès de la gestionnaire Mme Pauline Beaulieu. Dépliant environ 208 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à acquitter cette facture à la ville de RDL dès sa réception.

Monsieur Claude Breaux, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

232-17 24. DEMANDE FINANCIÈRE – PROMONTOIRE

Lettre au ministre Lessard, c.c. à M Jean D'Amour pour demande financière de la Corporation de développement de lac des aigles pour installer des toilettes et les services qui y sont associés afin de répondre aux besoins des nombreux touristes au belvédère.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de la Corporation de développement de lac des aigles afin qu'une aide financière soit octroyée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour l'installation de toilettes et services au belvédère.

Monsieur Claude Breaux, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

233-17 25. ACCAPAREMENT ET FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES

CONSIDÉRANT les annonces récentes de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA,

CONSIDÉRANT l'acquisition de terres par PANGEA dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles et également la recrudescence de leurs achats dans la région de Montmagny;

CONSIDÉRANT que d'autres investisseurs et fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un déassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

CONSIDÉRANT que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

CONSIDÉRANT que la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAFERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, a soumis un mémoire à la CAFERN le 17 mars 2015 et 47 résolutions d'appui provenant de MRC, de municipalités et de partenaires présentant les craintes de la relève et des producteurs sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de 2 ans;

CONSIDÉRANT que les recommandations de la CAFERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et suivi du phénomène d'accaparement des terres;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au gouvernement du Québec:

- Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels
- Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

234-17 26. ENTRETIEN NÉCESSAIRE MUNICIPAL

L'édifice municipal a besoin d'entretien : peinture du tour des fenêtres, nettoyage mouches, changer revêtement extérieur (clap-board) dans le bas à certains endroits, peinture des rampes en turquoise,...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître Berthier Beaulieu afin que les travaux d'entretien à l'édifice soient faits cet été.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

27. AFFAIRES NOUVELLES

27.1 ACTIVITÉ ORNITHOLOGIQUE 4-5-6 AOÛT

Vin d'honneur pour 30 personnes le 5 août. Verres commandés chez Carole.

27.2 SECRETARIAT, ÉLECTIONS...

235-17

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à avoir recours à Mme Sylvie Dubé comme aide au bureau municipal et comme secrétaire d'élections.

Que celle-ci soit autorisée à suivre les formations à venir (Réso 168-17) sur les élections.

Que son salaire horaire soit fixé à 15.65 \$ et pour les élections selon les tarifs en vigueur.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

236-17

27.3 ASSURANCES - LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'assure pas les petits bâtiments aux Loisirs étant donné la franchise, mais juste en responsabilité civile.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

237-17

27.4 DOS D'ÂNE INVERSÉ - ROUTE 232 EST

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande par écrit au MTQ de procéder à la réfection de la route 232 en face du no civique 4, Deuxième rang car il y a là un danger constant dû à un creux sur une partie de la route et à l'accumulation d'eau.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Vicky Ouellet nous informe que le matériel de soccer n'est pas fait solide et serait plus pour des jeunes de 5 à 10 ans.

Le contremaître nous informe qu'il devra procéder à la réparation de la pompe au puits à son retour de vacances car il y a usure, une seule réparation depuis 40 ans. Il faut s'attendre à une facture importante.


238-17


28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 07, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Claude Breault
Maire


Francine Beaulieu
Directrice générale

5229


Maire

DG